



Centre Ecole Régional de Parachutisme

Aérodrome du Polygone – 82, rue de la Musau - 67100 STRASBOURG
Tél.: 03 88 84 48 48 - infos@alsace-para.com – www.alsace-para.com

PAC (9 sauts) ou PAC-brevet A (15 sauts)

Progression Accompagnée en Chute

C'est la méthode d'enseignement de la chute libre par excellence. La formation PAC comporte toutes les étapes nécessaires pour vous amener vers l'autonomie en parachutisme. C'est aussi la plus rapide : tous les sauts se font à **4000 m**. De plus, **si vous optez pour la PAC-brevet A en 15 sauts**, vous obtiendrez directement le brevet A, le 1^{er} brevet fédéral, qui vous permettra de sauter dans tous les centres écoles agréés par la Fédération Française de Parachutisme.



Contenu de la semaine de formation:

- **partie théorique** : règles de sécurité, bases de la météorologie, explications du matériel, techniques de chute libre, de pilotage, de pliage, déroulement des séances de saut.
- **partie pratique** : vous ferez tout le stage avec le même parachute. Vous serez assisté et guidé par radio lors de tous vos atterrissages. Chacun de vos 6 sauts accompagné sera filmé par votre moniteur, et un débriefing vous aidera à progresser et mettre au point le programme du saut suivant.
- Pour le 1er saut, vous serez accompagné de deux moniteurs brevetés d'état. Après une cinquantaine de secondes de chute libre, vous ouvrirez votre parachute, au besoin avec l'aide d'un moniteur, et vous atterrirez avec un guidage par radio de façon quasi autonome.
- les 5 sauts suivants seront effectués avec un seul moniteur qui vous donnera les bases de la chute libre. Peu à peu, vous découvrirez également le pilotage de votre voile.
- Les 3 derniers sauts de votre formation PAC ou les 9 derniers de la PAC-brevet A se feront seul et en complète autonomie.

TARIF DE LA FORMATION

sur demande au 03 88 84 48 48, ou [par email](mailto:infos@alsace-para.com), ou [à partir de notre site internet](http://www.alsace-para.com)

Compris dans le tarif :

- enseignement théorique et pratique
- 6 sauts accompagnés par un moniteur breveté d'état (le 1^{er} avec 2 moniteurs)
- 3 sauts en solo pour la PAC ou 9 sauts en solo pour la PAC-brevet A
- prêt de matériel école (parachute, casque, altimètre, combinaison)
- la carte de membre du club, un carnet de saut, une paire de lunettes de saut
- vos 6 premiers plages + ceux de vos moniteurs
- vidéos des 6 sauts accompagnés par un moniteur

Non compris : la licence FFP de 72 € à 175 € selon la catégorie (définie par l'âge au 1^{er} janvier)



CONDITIONS ET INFOS UTILES

- Avoir 15 ans révolus. Pour les mineurs, une autorisation parentale signée par les deux parents ou par le responsable légal.
- Poids maximum : 100 kg.
- Au-delà de 50 ans, un entretien avec la direction technique, préalable à toute réservation, est nécessaire.
- Certificat médical FFP [à télécharger ici](#) ou dans l'espace médical du site Web de la FFP, pouvant être établi par tout médecin, et datant de moins de 1 an à la date du 1^{er} saut
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité et une photo récente.
- Après réservation téléphonique, confirmation d'inscription obligatoire

par retour du talon ci-dessous et versement d'arrhes (non-remboursables, sauf pour raison médicale ou technique).

- Les sauts qui n'auraient pas été faits pendant la semaine du stage seront effectués les week-ends suivants.
- Pas de remboursement de forfait après le début de stage.

Rendez-vous par téléphone au 03 88 84 48 48, ou directement à l'accueil du club

INSCRIPTION POUR UN STAGE PAC / PAC-brevet A

Talon à nous retourner par mail avec un virement de 400€ d'arrhes (notre RIB est en 2^{ème} page).

Formule choisie : PAC PAC-brevet A

NOM : Prénom : date de naissance

adresse : CP : Ville :

téléphone : email :

Si une réservation a **déjà été faite** avec notre secrétariat : **stage prévu le**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus. Date : Signature